

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE  
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2023

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE  
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	15
Annexe B - Apports sous formes de biens et de services	15
Annexe C - Programmes d'aide à l'emploi	15
Annexe D - Activités de financement	16



**GILLES LAFLEUR**  
CPA Inc.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autre personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.



*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme nombres d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 31 mars 2023 et 2022 et aux 1er avril 2022 et 2021. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Conclusion avec réserve*

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de la conclusion avec réserve*, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gilles Lafleur, CPA auditeur

Saint-Jérôme

20 juin 2023

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	329 987 \$	438 111 \$
Apports sous forme de biens et de services (annexe B)	149 139	117 557
Programmes d'aide à l'emploi (annexe C)	4 535	2 071
Activités de financement (annexe D)	51 073	53 885
Dons	18 106	91 331
Autres produits	4 838	620
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>2 780</u>	<u>3 609</u>
	<u>560 458</u>	<u>707 184</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	478 390	440 111
Services professionnels	17 191	39 110
Fournitures	19 473	26 183
Formation	3 547	11 372
Activités	7 705	5 198
Assurances	844	976
Entretien et réparations	82	841
Fournitures de bureau	9 545	8 588
Intérêt et frais bancaires	485	453
Frais de déplacement	2 860	2 512
Repas et représentation	2 562	1 215
Honoraires professionnels	11 108	8 424
Location de véhicule	3 500	3 500
Loyer	15 100	14 158
Publicité	2 026	1 688
Taxes, licences et permis	2 767	3 504
Télécommunications	4 138	3 337
Amortissement - Immobilisations corporelles	<u>3 913</u>	<u>5 963</u>
	<u>585 236</u>	<u>577 133</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>( 24 778) \$</u>	<u>130 051 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>Non Affecté</u>	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Affecté (note 3)</u>	<u>Total 2 0 2 3</u>	<u>Total 2 0 2 2</u>
SOLDE AU DÉBUT	9 303 \$	4 957 \$	200 000 \$	214 260 \$	84 209 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	( 24 778)	-	-	( 24 778)	130 051
VIREMENTS INTERFONDS (note 3)	<u>25 167</u>	<u>( 167)</u>	<u>( 25 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>9 692 \$</u>	<u>4 790 \$</u>	<u>175 000 \$</u>	<u>189 482 \$</u>	<u>214 260 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
 BILAN  
 31 MARS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	329 825 \$	387 954 \$
Subventions	16 088	7 911
Sommes à recevoir de l'État	1 304	1 294
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>86</u>
	347 217	397 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>12 966</u>	<u>15 912</u>
	<u>360 183 \$</u>	<u>413 157 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	53 398 \$	48 282 \$
Apports reportés (note 6)	69 127	99 660
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	162 525	147 942
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	8 176	10 955
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>170 701</u>	<u>198 897</u>
ACTIF NET		
Non affecté	9 692	9 303
Investi en immobilisations	4 790	4 957
Affecté (note 3)	<u>175 000</u>	<u>200 000</u>
	<u>189 482</u>	<u>214 260</u>
	<u>360 183 \$</u>	<u>413 157 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_ administrateur

\_\_\_\_\_ administrateur

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	( 24 778) \$	130 051 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 913	5 963
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	( 2 779)	( 3 609)
	( 23 644)	132 405
Variation nette d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	( 33 518)	28 291
	<u>( 57 162)</u>	<u>160 696</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 967)	( 3 970)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	( 58 129)	156 726
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>387 954</u>	<u>231 228</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>329 825 \$</u>	<u>387 954 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



**1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME :**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est aussi enregistré à titre d'organisme de charité et est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme a pour mission d'accompagner et de soutenir les enfants de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES :**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**a) Utilisation d'estimation**

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des éléments d'actif et de passif ainsi que des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel on a constaté qu'ils étaient nécessaires.

**b) Comptabilisation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

**c) Comptabilisation des produits**

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités sous-jacentes ont eu lieu.

## 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

### d) Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit. Dans ces cas, la mesure d'évaluation des dons reçus est la juste valeur.

L'organisme est hébergé et dispose d'un autre local gratuitement par le Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord et de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Elle a également reçu des services d'une infirmière et d'une agente de relations humaines gratuitement par le CISSS des Laurentides - St-Jérôme. La charge de loyer ainsi que les charges salariales, calculée selon la juste valeur sur le marché, sont présentée dans les charges et un apport équivalent est présenté dans les produits de l'exercice.

Les bénévoles consacrent environ 700 heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### e) Constatation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesse de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et durée indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et durée</u>
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	50 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %

### g) Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

## **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)**

### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### *Coût de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **h) Dépréciation d'actif à long terme**

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## **3- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE ET VIREMENTS INTERNES :**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a pris la décision de transférer un montant de 25 000 \$ du fonds affecté au fonds non affecté et d'affecter un montant de 100 000 \$ afin de procéder à l'achat d'un bâtiment ainsi qu'un montant de 75 000 \$ en fonds de prévoyance.

Le solde du fonds affecté au 31 mars 2023 est de 175 000 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'organisme a transféré 167 \$ de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté.

**4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

	<u>2 0 2 3</u>		<u>2 0 2 2</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sément cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Améliorations locatives	2 408 \$	2 408 \$	-	-
Équipement informatique	13 656	12 600	1 056	2 112
Mobilier et équipement de bureau	<u>29 421</u>	<u>17 511</u>	<u>11 910</u>	<u>13 800</u>
	<u>45 485 \$</u>	<u>32 519 \$</u>	<u>12 966 \$</u>	<u>15 912 \$</u>

**4- EMPRUNT BANCAIRE :**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 14 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 %.

**5- CRÉDITEURS :**

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Fournisseurs	2 884 \$	5 381 \$
Salaires et vacances	22 319	15 110
Retenues à la source	8 597	7 254
Projets fiduciaires	16 537	17 380
Autres courus	<u>3 061</u>	<u>3 157</u>
	<u>53 398 \$</u>	<u>48 282 \$</u>

**6- APPORTS REPORTÉS :**

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées reçues au cours de l'exercice qui sont destinés à couvrir les charges des projets pour l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde début</u>	<u>Augmen- tation</u>	<u>Dimi - nution</u>	<u>Total 2 0 2 3</u>	<u>Total 2 0 2 2</u>
Fondation du Dr Julien - Services directs aux enfants	40 225 \$	-	( 40 225)\$	-	40 225 \$
Commission scolaire Sir-Wilfrid -Laurier - Mission globale	3 750	3 750	( 3 750)	3 750	3 750

**6- APPORTS REPORTÉS : (suite)**

	<u>Solde début</u>	<u>Augmen- tation</u>	<u>Dimi - nution</u>	<u>Total 2 0 2 3</u>	<u>Total 2 0 2 2</u>
CISSS des Laurentides - Orthophonie communautaire	55 685 \$	-	\$ ( 52 919)\$	2 766 \$	55 685 \$
Fondation Dr Julien - projet Philanthropie	-	20 000	-	20 000	-
Maison Pause-Parent	-	2 771	-	2 771	-
Tournoi de golf	-	<u>39 840</u>	-	<u>39 840</u>	-
	<u>99 660 \$</u>	<u>66 361 \$</u>	<u>( 96 894)\$</u>	<u>69 127 \$</u>	<u>99 660 \$</u>

**7- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau et d'équipement informatique de l'organisme, pour la portion reliée aux services directs aux enfants reçue de la Fondation du Dr Julien, de mobilier de bureau pour la Salle Desjardins, d'équipement sportif et d'équipement de musique. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Solde d'ouverture	10 956 \$	14 564 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	( <u> 2 780</u> )	( <u> 3 609</u> )
Solde de clôture	<u>8 176 \$</u>	<u>10 955 \$</u>

**8- DETTE À LONG TERME :**

Emprunt, sans intérêt jusqu'en décembre 2023, garanti par le gouvernement du Canada (a)	40 000 \$	40 000 \$
Tranche échéant à moins d'un an	<u>40 000</u>	-
	<u>- \$</u>	<u>40 000 \$</u>

**8- DETTE À LONG TERME : (suite)**

(a) Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021, l'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par versements mensuels, capital et intérêts, d'ici le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme est raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser le montant de 40 000 \$, l'organisme a constaté 20 000 \$ à l'état des résultats, au moment de l'octroi de l'emprunt.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

2024 ; 40 000 \$

**9- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE  
DU FONDS DE ROULEMENT :**

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Subventions	( 8 177)\$	16 001 \$
Sommes à recevoir de l'État	( 10)	1 490
Frais payés d'avance	86	7 806
Créditeurs	5 116	( 734)
Apports reportés	<u>( 30 533)</u>	<u>3 728</u>
	<u>( 33 518)\$</u>	<u>28 291 \$</u>

**10- INSTRUMENTS FINANCIERS :**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

Risque de liquidité

L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard à ses sa dette à long terme et ses créditeurs.

**11- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN :**

L'organisme a une entente avec la Fondation du Dr Julien et doit soumettre une reddition de compte. Celle-ci couvre l'exercice courant, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

**Renseignements complémentaires - États des résultats**

**Revenus**

Fonds du ministère de la famille via Fondation du Dr Julien	121 820 \$
Radiation de prêts	40 225
Autres subventions	172 477
Dons et collectes de fonds	69 180
Autres	7 617
Biens et services reçus à titre de don	<u>149 139</u>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>560 458</u></b>

**Dépenses - Services et soins directs aux enfants**

**Salaires des équipes services directs aux enfants**

Responsables de l'accueil	34 642
Travailleurs sociaux	86 221
Éducateurs	117 825
Thérapeutes	<u>6 040</u>
	<u>244 728</u>

**Frais des activités - Services directs aux enfants**

Supports aux familles	12 844
Fournitures médicales et pour les activités cliniques	4 414
Activités - transports, repas et sorties	7 663
Frais de déplacement des employés	3 386
Frais de télécommunication et informatiques	5 482
Antécédent judiciaire	<u>505</u>
	<u>34 294</u>

**Biens et services reçus à titre de don**

Salaires sous forme de prêts de services	130 539
Don loyer	<u>13 567</u>
	<u>144 106</u>

<b>GRAND SOUS-TOTAL DES SERVICES DIRECT AUX ENFANTS</b>	<b><u>423 128</u></b>
---	-----------------------

11- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN : (suite)

Dépenses - soutien et gestion

Salaires des équipes - soutien et gestion	108 859
Honoraires professionnels et contractuels	10 547
Frais de télécommunication et informatiques - gestion	2 741
Biens et services reçus à titre de don	5 033
Formation, fournitures, frais bancaire, assurances, licences, publicité, site web et amortissement	22 945
Projet - Ces années incroyables	<u>11 983</u>
GRAND SOUS-TOTAL DES FRAIS DE SOUTIEN ET GESTION ET AUTRES ACTIVITÉS CONNEXES	<u>162 108</u>
GRAND TOTAL - DÉPENSES	<u>585 236</u>
INSUFFISANCE DE L'ANNÉE COURANTE - TOUTE PROVENANCE	<u>(24 778)</u>
INSUFFISANCE DE L'ANNÉE COURANTE - FONDS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VIA FONDATION DU DR JULIEN	<u>(157 202) \$</u>



CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
 AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXES A, B ET C  
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

2 0 2 3                      2 0 2 2

**ANNEXE A - SUBVENTIONS :**

CISSS des Laurentides	71 463 \$	37 861 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	16 000	26 000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	15 000	15 000
Fondation du Dr Julien (note 11)	121 820	118 460
Fondation du Dr Julien - mission globale	40 225	40 225
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	1 963	23 200
Gouvernement du Canada - Subventions salariales d'urgence	-	66 038
Centraide	1 465	-
Gouvernement du Québec - Députés	11 000	3 000
Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides	5 625	39 728
Ministère de la Famille	-	19 270
MRC d'Argenteuil	15 000	22 980
Société des établissements de jeux du Québec (SEJQ) - Bingo	18 618	8 031
Ville de Lachute	<u>11 808</u>	<u>18 318</u>
	<u>329 987 \$</u>	<u>438 111 \$</u>

**ANNEXE B - APPORTS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES :**

CISSS des Laurentides	130 539 \$	99 899 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	11 800	11 063
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	3 300	3 095
Ford Lachute	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>
	<u>149 139 \$</u>	<u>117 557 \$</u>

**ANNEXE C - PROGRAMMES D'AIDE À L'EMPLOI :**

Emploi et Développement social Canada - Emploi d'été	4 171 \$	- \$
Accueil de stagiaires	<u>364</u>	<u>2 071</u>
	<u>4 535 \$</u>	<u>2 071 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL  
AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXE D  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ANNEXE D - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :</b>		
Guignolée	24 243 \$	26 131 \$
Maison pause parents / Club petit déjeuner	1 429	5 000
Autres - activités de financement	6 873	11 450
Tim Hortons - Biscuits Sourire	<u>18 528</u>	<u>11 304</u>
	<u>51 073 \$</u>	<u>53 885 \$</u>